



ASSOCIATION POUR LA FORMATION CONTINUE

Route de la Pointe Blanche - BP : 4308

97500 Saint-Pierre et Miquelon

N° de déclaration préalable : 975 00001 975

Engins de chantier Conducteurs débutants Formation et tests CACES



Public visé : Toute personne débutant dans la conduite d'un engin de chantier et présentant les aptitudes médicales requises

Objectifs pédagogiques :

- Connaître et maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins de chantier
- Réussir le test CACES®
- Pouvoir valider un des 3 éléments nécessaire à l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Lieu : Dans les locaux de l'AFC

Moyens d'encadrement :

Formateur maîtrisant ce type d'engin ou d'équipement, en possession d'un CACES® et testeur CACES® certifié par un organisme accrédité pour ce test

Moyens pédagogiques : Supports Power Point, engins de chantier

Sanction : Attestation de présence pour l'employeur
Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité en cas de réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Durée : 2 jours de formation, ½ journée de test

Période : Deuxième quinzaine de juin 2018

Coût : 870 €/personne



Contenu :

FORMATION

La sécurité

- Importance et coûts des accidents du travail - Les responsabilités - Prévention des accidents du travail

Analyse des risques liés à l'utilisation des engins de chantier - Statistiques des accidents du BTP - Causes des accidents - Responsabilités et comportements individuels

Textes relatifs à la conduite des engins de chantier

- Article R.4323-55 du code du travail - Arrêté ministériel du 2 décembre 1998 – Recommandation CNAM R.372 modifiée : différentes catégories, CACES - Code de la route

Technologie des engins de chantier

- Terminologie des différents types d'engins - Description et principe de fonctionnement

Mise en œuvre des engins

- Contrôle avant démarrage - Démarrage moteur - Inspection de l'engin – Essais

Règles de sécurité liées à l'exploitation et à l'entretien des engins

- Accès à l'engin - Energies - Hydraulique - Electricité - Moteur - Nuisances - Limites d'exploitation -

Utilisations particulières

Règles de sécurité liées à l'environnement du chantier

- Circulation sur chantier, Signalisation des chantiers temporaires, Canalisations enterrées, Lignes électriques, Tranchées, Milieux souterrains ou aquatiques

Règles de sécurité lors des arrêts et en fin de poste

- Stationnement, Mise au repos des équipements, Arrêt moteur, Consignations, Pannes sur chantier : balisage

Transfert sur route des engins de chantier

- Autonome (code de la route) - Sur porte-char

Entraînement à la conduite

- Prise en main de l'engin et des commandes - Vérifications de début de poste - Circulation avec maîtrise des différents sols, en pente, en virage, en marche avant et arrière - Balisage et signalisation - Maîtrise de la souplesse et de la précision des manœuvres - Maîtrise des chargements et déchargements sur porte-engin - Maintenance 1er niveau - Vérifications de fin de poste – Rendre compte à la hiérarchie

TEST CACES

Evaluation de l'aptitude à la conduite en sécurité selon l'annexe 3 de la recommandation CNAM R.372 modifiée :

Test théorique

- Réglementation, Normalisation et textes de la sécurité sociale - Classification et Technologie – Sécurité

Test pratique par catégorie

- Vérifications de début de poste - Circulation avec maîtrise des différents sols, en pente, en virage, en marche avant et arrière - Balisage et signalisation - Maîtrise de la souplesse et de la précision des manœuvres - Maîtrise des chargements et déchargements sur porte-engin - Maintenance 1^{er} niveau - Vérifications de fin de poste - Rendre compte à la hiérarchie

Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection (gants, chaussures de sécurité, gilet rétroréfléchissant, protections auditives et des protections nécessaires aux opérations de maintenance de premier niveau), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.